



Comue Paris-Est Sup : Elections au Conseil d'Administration

Liste : Union Biatss-ITA pour Paris-Est Sup

avec le soutien du Snasub, du Snetap et de la CGT-UPEC

VOTE AU SCRUTIN INDIRECT du 21 au 25 JANVIER 2021,

Les élections au Conseil d'Administration de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) UPE, récemment rebaptisée « Paris-Est Sup », concernent l'avenir de toutes et tous au sein de la communauté universitaire de Paris-Est (ENPC, ENVA, UGE, UPEC)...

Quoique dessaisie de bon nombre de ses prérogatives, dont la délivrance du doctorat et la gestion de l'I-SITE, la ComUE UPE n'a pas vocation à disparaître. Elle continue d'assurer, sur des sujets d'intérêt commun, la coordination des projets de quatre établissements d'enseignement et de recherche : l'École des Ponts ParisTech (ENPC), l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA), l'Université Gustave Eiffel (UGE) et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Elle assure tout d'abord, en relation avec les établissements qui délivrent le diplôme, la formation doctorale partagée. Elle s'appuie pour ce faire sur ses écoles doctorales et sur son instance collégiale, le conseil de la formation doctorale, où se définissent les règles communes du doctorat. Dans cette période difficile et incertaine, en particulier pour les doctorant.e.s, il est indispensable de veiller à garantir une instance de coordination efficace, appuyant la mise en œuvre des missions de service public de l'ESR Est-francilien. UPE continuera de plus à délivrer l'habilitation à diriger des recherches pour l'ensemble des établissements.

Face aux réformes successives de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui ont fragilisé nos métiers, divisé notre communauté et accru la compétition entre les établissements, nous devons veiller à renforcer les moyens du Service public et de ses structures collectives, au bénéfice de l'ensemble des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et pour les étudiant.e.s. Convaincu.e.s que les partenariats engagés de longue date entre les établissements d'Université Paris-Est sont fructueux et doivent être protégés des effets délétères des stratégies institutionnelles ou des politiques « d'excellence », nous nous engageons à agir au sein du Conseil d'Administration de la ComUE UPE pour y défendre les intérêts de tous les Personnels.

Pour une gouvernance démocratique et collégiale

Attaché.e.s à des valeurs et à des pratiques démocratiques et collégiales, nous représenterons tous les personnels des établissements membres, afin de porter leur voix, leur interrogations, leurs projets et leur arguments dans les instances ; Nous concevons la COMUE UPE comme une structure de coordination des activités transversales de ses membres.

Nous ferons en sorte que le conseil d'administration soit un lieu de débats argumentés, travaillant en étroite collaboration avec les instances de chaque université et établissement membre. Nous défendrons les valeurs et les moyens communs du service public au sein de cette fédération, en étant attentifs aux différences de statut et aux difficultés des personnels, accrues par des remaniements institutionnels incessants.

Pour une coopération respectueuse des personnels et des spécificités des établissements

Nous concevons la ComUE UPE comme une structure de coordination des activités transversales de ses membres, à l'opposé d'une entité centralisatrice, à l'autorité descendante, qui remettrait en question les libertés académiques.

Les Écoles Doctorales sont au cœur de nos métiers, structurant de manière essentielle la formation de nos futur.e.s collègues. Une coopération effective entre les établissements d'UPE est nécessaire pour leur formation, afin d'assurer aux doctorant.e.s les meilleures conditions de travail, dans un contexte de crise qui rend encore plus difficile leur apprentissage et leur insertion. Depuis la création de la ComUE, les collègues des établissements membres dans leurs laboratoires, et au sein des écoles doctorales ont travaillé en coopération et en bonne intelligence au service de l'intérêt commun. Nous continuerons de défendre cette vision coopérative des relations entre les établissements de la ComUE, source de partenariats fructueux autour de la formation doctorale, des Labex, de collaborations scientifiques et de formations co-accréditées. Nous continuerons de défendre les partenariats et la coopération dans le respect des dynamiques propres à chaque établissement.

Désireux d'offrir à nos publics, en formation initiale ou continue, des enseignements de qualité et des voies de réussite variées, nous défendons la diversité et la pluridisciplinarité des formations. La poursuite des initiatives d'excellence par les gouvernements successifs, et les expérimentations permanentes du MESR ne doivent pas conduire à un appauvrissement de l'éventail des recherches et des fonctions universitaires. Nous veillerons à préserver la diversité des recherches au sein de la ComUE.

Pour des coopérations fécondes avec des partenaires nationaux et internationaux

Notre engagement dans les conseils de la ComUE vise à en faire des espaces facilitant les coopérations souples et ouvertes entre partenaires d'UPE. Les structures et collaborations issues des initiatives d'excellence précédentes doivent pouvoir perdurer (Labex Futures, Bézout, les EUR...). À l'aube d'un nouveau plan PIA4, ces initiatives doivent fédérer le plus grand nombre d'acteurs autour de thématiques transversales. Les chercheurs de tous les établissements de la ComUE collaborant à des projets I-site dans la ComUE devraient pouvoir être aussi porteurs de projets, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La liste d'Union Biatss-ITA pour Paris-Est Sup sera particulièrement vigilante et s'engage à :

- Veiller à ce que les équilibres et les identités de chaque établissement au sein de la COMUE soient préservés
- Promouvoir une gestion démocratique et déconcentrée de nos établissements au plus près des besoins
- Défendre le maintien de l'offre de formation et de recherche dans tous les établissements
- Veiller à ce que les conditions de travail se situent au cœur des processus de décision
- S'opposer à toute suppression de poste, de licenciement ou de mobilité forcée induite par des mutualisations de services
- Combattre la précarité des personnels et en particulier des contractuels
- Défendre l'existence de nos statuts nationaux en refusant la politique d'individualisation des carrières et des salaires
- Combattre résolument la souffrance au travail

Pour des administrateurs actifs, assidus, vigilants sur le fonctionnement démocratique des institutions,

Votez pour la liste « Union Biatss-ITA pour Paris-Est Sup »